groupes politiques, ayant leur bloc distincts et solidaires? Ne pourrait-on trouver surtout, dans chacune de ces deux catégories, un mode d'union assez solide et assez souple pour amener en même temps la convergence d'efforts indispensable à l'action commune et la liberté du mouvement nécessaire à la vie de chaque groupe? Le système fédératif qui est en Suisse, aux Etats-Unis, fait vivre ensemble des peuples si différents de race, de langue et de religion me paraît être le plus propre à opérer cette harmonisation de goûts et de tempéraments divers. Il permet de déterminer avec précision les points où chacun doit se soumettre à la solidarité générale, correctement constatée et où chacun se réserve d'agir suivant ses prédilections personnelles. Il est le régime de l'avenir, celui que réalisera sans doute la société socialiste. Pourquoi ne serait-il pas dès à présent le cadre du parti qui contient en lui les germes de cette société future?

Reste enfin la propagande. Elle est active; elle est féconde; elle pourrait l'être davantage. Pourquoi n'y aurait-il pas un grand comité de propagande pour grouper, soutenir, coordonner les énergies isolées? Et ce domaine encore, il conviendrait de faire la synthèse de toutes les formes d'activité. Livres de fond qui créent ou rectifient la science; romans et poésies qui prêtent à l'idée l'attrait de la beauté littéraire; brochures, journaux, revues qui la vulgarisent par écrit; conférences qui la répandent par la parole; chansons qui la font voyager sur les ailes de la musique; gravures, œuvres d'art, qui la font pénétrer par les yeux; écoles d'orateurs où s'apprend l'art de persuader et de convaincre; cercles départementaux se chargeant de fournir, chacun à sa région, des semeurs de la bonne doctrine, et déjà fédérés; tout a sa raison d'être, tout sert la cause commune, pourvu que tout, dans les limites indiquées plus haut, agisse dans le même sens, c'est-à-dire soit vraiment et nettement socialiste, tout en évitant l'étroitesse sectaire.

Partout l'attention est éveillée; des institutions libres commencent à offrir à la jeunesse des cours qui la forcent à penser; les Universités ressuscitées promettent un élargissement de l'enseignement officiel lui-même. Puisse un élan vigoureux et méthodique imprimé à la diffusion de nos idées accélérer la conquête des cerveaux, sans laquelle aucune transformation ne saurait être ni profonde, ni durable.

En somme, dans le parti socialiste défini et délimité par lui-même, arrière l'esprit d'exclusivisme et d'intolérance! Un respect réciproque des divergences de détail, à la seule condition qu'on soit d'accord sur l'essentiel; la variété dans l'unité, la fusion des nuances dans une harmonie qui les unisse sans les détruire, de même que toutes les couleurs de l'arc-en-ciel contribuent à former la lumière blanche: voilà ce qui peut achever aujourd'hui la victoire à demi gagnée!

Sommes-nous aussi loin de cette loyale entente que le souhaiteraient nos adversaires? Il existe parmi les socialistes de France et d'ailleurs assez de gens de bon sens pour comprendre qu'une armée, fût-elle riche d'hommes, d'entrain, de courage, est perdue, si ses différentes armées, infanterie, cavalerie, artillerie, tirent les unes sur les autres ou même simplement s'en vont chacune à l'aventure. C'est pourquoi, sans nous flatter d'illusions trop rosses, il nous est permis de conclure en disant: Jamais le socialisme n'eut la partie plus belle. Il porte en France et dans le monde entier les espérances des peuples. Il saura être digne de la tâche historique qu'il a chargé et conscience d'accomplir pour l'humanité.

## VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI

**Liste des numéros gagnants**

Nous commençons aujourd'hui la publication des numéros gagnants, avec la désignation des objets gagnés:

| | |
|---|---|
| 2,239.129 | Cheminée monumentale (don du Syndicat des scieurs et découpeurs). |
| 175.243 | Dessier (don du Syndicat des bouchonniers de Méru). |
| 399 | Canne (don du Syndicat des ouvriers en parapluies). |
| 2.062.709 | Chapeau neuf (don du Syndicat des chapeliers de Givors). |
| 965.823 | Six portraits carte album (don du citoyen Parmelier). |
| 491.813 | Sac de dame marocain. |
| 796.539 | Montre acier oxydé. |
| 835.625 | Balais de soie (don de la Dyonisienne). |
| 441.530 | Timbale. |
| 412.416 | Six couteaux de table, manche chêne. |
| 2.088.950 | Machine à coudre à main (don du citoyen André). |
| 130.205 | Réveil marin. |
| 1.026.316 | Portefeuille-trousse en cuir de Russie. |
| 1.634.923 | Service à découper en corne (don du citoyen [illegible]). |
| 871.729 | Montre en argent pour dame. |
| 2.039.669 | Parapluie (don de la Dyonisienne). |
| 2.040.750 | Deux volumes (*Don Quichotte*). |
| 902.621 | Chemise et pantalon pour dame. |
| 22.426 | Carnet de bal, nacre et ivoire. |
| 135.540 | Carnet incrustation argent. |
| 1.049.378 | Deux volumes (œuvres de Beaumarchais). |
| 910.346 | Chemise et pantalon pour dame. |
| 1.192.650 | Trois volumes d'œuvres de Racine. |
| 991.448 | Montre en argent pour dame. |
| 748.321 | Sac de dame, cuir fin. |
| 121.325 | Deux superbes paysages de Nils. |
| 187.147 | Boîte de compas. |
| 54.909 | Deux chemises de dames, festonnées à jour. |
| 1.025.978 | Deux volumes (Paul-Louis Courier et Mme de Staël). |
| 377.380 | Deux tableaux de Nils. |
| 619.502 | Sac de dame en cuir de Russie. |
| 23.948 | Six couverts argentés, premier titre. |
| 2.101.335 | Réveil en bronze doré. |
| 53.669 | Six couteaux manche ébène. |
| 2.065.305 | Trousse à ouvrage en maroquin. |
| 2.246.848 | Tableau (la leçon d'équitation). |
| 2.088.705 | Deux chemises avec dentelles pour dame. |
| 885.187 | Sac de dame, cuir recherché. |
| 465.371 | Carnet de bal, nacre et ivoire. |
| 519.917 | Table de toilette anglaise. |
| 94.428 | Deux volumes (Homère et Bakounine). |
| 72.889 | Deux superbes paysages de Nils, encadrés. |
| 888.721 | Six serviettes et une nappe. |
| 2.079.790 | Bidet de soie. |
| 2.297.011 | Quatre chemises de commande (don des Solidaires de Montmartre). |
| 902.439 | Montre en or pour dame. |
| 944.503 | Parapluie, poignée chamois. |
| 476.001 | Jumelle de marine. |
| 827.983 | Volume (l'Esprit des bêtes). |
| 129.826 | Complet costil (don des Solidaires de Montmartre). |
| 907.416 | Deux tableaux de Nils. |

*Nous prions instamment nos correspondants de bien écrire les coupons qu'ils nous adressent pour insertion pour n'en avoir aucun de rejeté.*

*Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.*

# Conseil Municipal

## DE LILLE

*Séance du 28 décembre 1896*

La séance est ouverte à 8 heures 40. En l'absence du citoyen Delory, malade et du citoyen Debierre, empêché, le citoyen Delesalle préside.

Tous les membres du conseil municipal sont présents, sauf MM. Delory, Debierre, Duplied, Sever, Pacon, Kolb-Bernard, Beaurepaire et Deurmom, excusés.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

### INCIDENT BARROIS

On se rappelle qu'à la dernière séance du Conseil municipal notre ami H. Ghesquière avait reçu ainsi que les vieillards de l'Hospice Général à propos de leur protestation contre le mauvais régime alimentaire de l'établissement hospitalier du quai de la Basse Deûle, de la part de M. Barrois, un démenti formel.

Notre ami Ghesquière a profité de la séance d'hier pour prendre la parole aussitôt après la lecture du procès-verbal.

H. GHESQUIÈRE. — M. le président, je demande la parole.

DELESALLE, président. — Vous avez la parole.

H. GHESQUIÈRE. — Messieurs, vous vous souvenez que au cours de la précédente séance après un rapport sur le régime alimentaire des hospices, M. Barrois a adressé aux vieillards de l'Hospice général un démenti formel.

Or, j'ai reçu il y a quelques jours une pétition des administrés de cet hospice renvoyant à M. Barrois son démenti et affirmant qu'il y avait à l'Hospice général non pas trois places où on fait de la cuisine mais une place où on fait trois sortes de cuisine.

Cette pétition est signée de 372 vieillards de l'Hospice général, dont M. Barrois est l'administrateur.

M. BARROIS, (piteusement). — Après le démenti que j'ai donné à la dernière séance, je considère l'incident clos.

Et sur les paroles prononcées d'une voix bien faible, l'incident est clos.

Ainsi, malgré l'affirmation de 372 pensionnaires de l'Hospice Général, M. Barrois, qui refuse à un journaliste le droit de visiter cet établissement, ose maintenir son démenti.

### Affaires diverses

Le Conseil adopte un rapport sur les dépenses imprévues.

— La vente de terrains rues Molière, de la Quennette et des Ponts de Comines est autorisée.

— Sur le rapport du citoyen Poulet, un crédit supplémentaire de 15.000 francs est voté pour l'entretien des chaussées empierrées.

Le citoyen POULET donne ensuite lecture de son rapport sur la révision du tarif des concessions dans les cimetières. Le prix des concessions pour 30 ans serait de 80 francs le mètre carré, et celles à perpétuité, au prix de 300 fr. le m. carré, au lieu de 240 fr., prix actuel.

M. BARROIS propose que le prix pour les concessions à perpétuité soit de 320 fr. le mètre carré, et celui pour les concessions de 30 ans, 60 fr.

Le citoyen SAMSON combat la proposition de M. Barrois et demande au Conseil de se rallier à la proposition de l'administration.

La proposition de M. Barrois est repoussée, et le conseil adopte les conclusions du rapport du citoyen Poulet

Bal de réception définitive des travaux de construction du calorifère installé au collège Fénelon, par M. Gaillet, entrepreneur.

— Le projet de déplacement du poste de pompiers de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons est renvoyé à la commission des travaux publics.

— Un avis favorable est donné pour la main levée d'hypothèques grevant un terrain sis à Lille, boulevard Victor Hugo, vendu par l'administration des Hospices à M. Désiré Viste.

— La vente d'objets hors d'usage dans les magasins de la ville a produit la somme de 19,037.85. Le rapport est adopté.

— Sur le rapport de l'administration, et sur la proposition du commandant des sapeurs pompiers, une indemnité de 40 fr., à prélever sur les fonds de la Caisse de secours du bataillon des pompiers, est accordée au sapeur Emile Charles, de la 4e compagnie, qui a été atteint de contusions lors de l'incendie du 7 décembre.

— La pension annuelle du sergent Louis Desplanques des sapeurs pompiers qui a accompli 25 années de service, est liquidée à 300 fr. à partir du 1er janvier 1897.

— Le rapport sur la liquidation de pension de plusieurs employés de la Mairie est renvoyé sans discussion à la commission des finances.

### LE BUDGET

Sur l'invitation du citoyen Delesalle, le citoyen Clément donne lecture du rapport sur le budget des recettes ordinaires et extraordinaires.

Ce budget des recettes a été entièrement adopté.

| | |
|---|---|
| Les recettes ordinaires s'élèvent à | 7 321.786,14 |
| Les recettes extraordi- | 1.543.005,15 |
| Au total | 8.864.791,29 |

Soit en augmentation sur le budget de 1896:

| | |
|---|---|
| Pour les recettes ordinaires | 221.950,38 |
| Pour les recettes extraordi. | 21.415,15 |
| Au total, une augmentation de | 243.365,53 |

Nous remarquons dans ce budget:

Le n° 6. — Taxe municipale sur les chiens dont le rapport s'élève à 59,000 fr.

Le n° 8. — Impôt sur les chevaux et voitures, qui s'élève à 2, 60 fr.

Le n° 16. — Octroi urbain dont le produit est de 4,350 fr.

Le n° 17. — Octroi de la banlieue dont le produit est de 550.000 fr.

Une discussion s'est engagée entre M. Barrois et le citoyen Delesalle au sujet des recettes prévues par l'octroi, que M. Barrois trouvait exagérées.

Le citoyen Delesalle a facilement démontré qu'il n'en était rien, les prévisions pour 1897 étant de 225.000 fr. au dessous des recettes d'octroi de 1896.

A propos de ces recettes, le citoyen Delesalle a déclaré au Conseil qu'elles étaient en augmentation de 280,000 fr. sur les recettes de 1895.

Parmi les autres articles du budget de recettes, citons encore:

Le n° 23 — droits de place aux halles, foires et marchés — dont le rapport est de 300,000 fr.;

Le n° 25 — abattoir — qui s'élève à 210 mille francs;

Le n° 30 — distribution d'eau — dont le produit s'élève à 440,000 fr.

Le n° 32. — Exploitation en régie de l'école de natation — qui rapportera 1200 fr.;

Le n° 33. Cimetières. — Qui est prévu pour une recette de 150.000 fr. Cette recette sera certainement plus forte en raison du nouveau tarif pour les concessions perpétuelles et de 30 ans);

Le numéro 53. — Intervention de l'Etat et du Département dans les frais de la police municipale, ne porte aucune recette prévue, et pour cause.

«L'Etat continue généreusement, dit le rapporteur, à ne pas intervenir dans les frais de la police de Lille.

Le dévouement avec lequel le sénateur, ex-maire de Lille, a servi les divers ministères n'a pas été suffisant pour le décider à indemniser la Ville de Lille des dépenses nombreuses de police qui lui incombent bien plus pour le service de la sûreté générale que pour le service de la sûreté locale.

La commission a cru bon néanmoins de maintenir cette rubrique au budget avec l'espérance que, bientôt, la direction de l'Etat étant confiée aux correligionnaires politiques de la municipalité actuelle, celle-ci pourra faire reconnaître le bien fondé de ses réclamations.»

Aussitôt le budget adopté par le conseil le citoyen Poulet a demandé à l'administration de s'occuper activement de la question des petits marchands des quatre saisons, de la vente des poissons salés et autres intéressant la population ouvrière. Ces marchands dit le citoyen Poulet, rencontrent de grandes difficultés aux Halles pour faire leur approvisionnement.

M. Werquin répond que la commission du contentieux a déjà commencé son travail et qu'elle attend de Paris des renseignements qui permettront de modifier le règlement des halles et marchés.

La commission, dit M. Werquin, compte déposer son rapport avant peu.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 10 h. 1/2.

## Encore l'Ecole Professionnelle de Lille

Voici encore de nouveaux arguments qu'un de nos lecteurs nous adresse en faveur du projet d'*Ecole Professionnelle* présenté par M. Debierre, adjoint au maire de Lille, et combattu par le *Progrès du Nord*.

Hier, un de nos collaborateurs a fait amplement justice des critiques de M. Lagrillière-Beauclerc. Les lignes qui suivent prouveront péremptoirement à notre confrère qu'« en bonne logique, la critique n'a de valeur qu'autant que celui qui la fait connaît ce dont il parle. »

***

L'école professionnelle ne doit pas remplacer, mais compléter l'enseignement manuel donné dans les écoles primaires. Le recrutement ne sera pas difficile.

Les enfants qui se destinent au travail des mains et qui vont maintenant à l'école supérieure, faute de mieux, iront de préférence à l'école professionnelle.

La raison principale sera celle-ci:

L'école professionnelle aura un enseignement approprié aux besoins des futurs ouvriers; ses élèves auront chaque semaine de « 30 à 35 heures » de travail à l'atelier.

A l'école supérieure, le travail à l'atelier n'est que de 1 h. 1/2 par semaine en 1re année; de 3 h. en 2e année, de 5 h. en 3e et de 15 à 16 h. par semaine en 4e année.

Il est facile de voir où le futur ouvrier sera préparé le plus sérieusement.

Une école professionnelle s'impose dans notre ville. Sa création est nécessaire à Lille où la bourgeoisie a pour ses enfants toutes les écoles professionnelles possibles, écoles qui manquent aux enfants des ouvriers.

Cette école vivra très facilement et son recrutement ne sera pas si difficile qu'on veut le faire croire.

Que peut-on plus souhaiter à l'école supérieure que de pouvoir offrir chaque année tous les candidats (50à 60 de trop chaque année)

On aura des jeunes gens qui seraient entrés directement en apprentissage.

Qu'est-ce que 50 enfants à trouver sur le nombre quittant l'école chaque année. (Nos écoles communales ont tous les ans 4 à 500 certificats d'études). Au lieu de voir une école déserte, il est à prévoir que le nombre de 50 par promotion sera vite trop restreint et qu'il faudra l'augmenter.

Pour nous déranger, on cite Armentières qui n'a pas réussi, mais on ne dit pas pourquoi. — Armentières ne ressemble en rien à l'école professionnelle qu'il est question de créer à Lille. On y prépare à l'institut industriel, à Châlons, comme à notre école supérieure. L'enseignement trop relevé du reste pour des enfants de 13 ans n'est pas celui qui convient à de futurs artisans.

C'est ce qui a fait rejeter le projet à Lille d'une école pratique d'industrie pour admettre celui d'une école municipale d'apprentissage

On craint la concurrence entre l'école professionnelle et l'école supérieure.

Sait-on combien, parmi les élèves de l'école supérieure se destinent au travail manuel?

Il n'y en a pas le quart, et encore, ils visent plus haut et veulent passer par Châlons et par l'institut.

Les trois autres quarts rechercheront des emplois de bureau.

Quel mal y aurait-il à en prendre quelques uns de ceux-là pour en faire d'excellents ouvriers au lieu de les laisser devenir de pauvres employés sans avenir, sans metier, ne sachant faire œuvre utile de leurs dix doigts.

La commune n'existera pas, ces deux écoles étant faites pour des catégories différentes d'élèves, pour des enfants poursuivant des buts différents.

JEAN DE LA LIME.

# DERNIÈRE HEURE

## CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 décembre.

En raison de la cérémonie de la translation des restes de Pasteur, à laquelle ont assisté plusieurs membres du gouvernement, le conseil des ministres n'a tenu aujourd'hui sa réunion hebdomadaire qu'à trois heures de l'après-midi.

M. Barthou a saisi le Conseil: 1° d'un projet de décret abrogeant les décrets de rattachement en Algérie; 2° d'un projet relatif à la réorganisation du Conseil supérieur de l'Algérie; 3° d'un projet relatif à la représentation des indigènes.

Le Conseil a commencé l'examen de ces projets et reviendra, dans sa prochaine séance, les former définitivement. Le décret qui réalisera, à partir du 1er janvier 1897, au point de vue des rattachements, le projet de résolution déjà voté par le Sénat et de l'ordre du jour adopté par la Chambre.

## UN CRIME HORRIBLE

Montauban, 26 décembre.

Quatre espagnols, ouvriers de pierre, préparant le réveillon dans le village Lapasset, en sont emparés d'un jeune adolescent, espagnol également.

Ils l'ont fait monter dans un bois et l'ont jeté ensuite dans un champ voisin où les parents l'ont retrouvé.

Les coupables sont arrêtés. L'état de la victime est désespéré.

# Un Crime à Calais

CALAIS, 26 décembre.

Hier matin le bruit se répandait en ville qu'un assassinat était commis pendant la nuit à l'intérieur de la citadelle.

Ce bruit était hélas! fondé.

A la prison de la citadelle se trouvaient réunis trois détenus, appartenant au 6e de ligne:

Le nommé Lamarre, ouvrier mineur, fils aîné d'une famille de sept enfants, appartenant à la classe de 1894, ne devait faire qu'une année de service, mais il était maintenu sous les drapeaux par suite de ses déplorables antécédents.

Le second détenu était un nommé Lance Fournier, natif de Nielle-les-Bléquin, qui, avant son incorporation était ouvrier agricole, avait contracté un engagement volontaire et devait être libéré en mars prochain. Il fait partie du 2e bataillon, 6e compagnie, en détachement à Calais.

Cet homme s'adonnait malheureusement à la boisson. Cette passion lui valut nombre de punitions et il purgeait à la citadelle une peine de deux mois de prison.

Un troisième détenu leur était adjoint.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, nos trois prisonniers, ayant trouvé moyen de se procurer des boissons alcooliques, par suite sans doute de la complaisance de camarades se livrèrent dans leur cellule, à un réveillon en règle au cours duquel une vive discussion surgit.

Le soldat Lamarre frappa Fournier de sept coups de couteau, dont trois à l'œil gauche et quatre au cou.

Le médecin major, M. Le Bastard, fut prévenu dès la découverte du crime, c'est-à-dire vendredi matin à 6 heures 1/2. C'est le caporal de garde en faisant sa ronde du matin, qui découvrit la victime et lui prodigua les premiers soins.

L'enquête ouverte, habilement menée par le commandant d'armes lui-même, démontra la culpabilité de Lamarre qui fit dans la soirée, des aveux complets.

Il attribue à son état d'ivresse l'acte qu'il a commis.

Quant au malheureux Fournier, transporté à l'hopital militaire, rue Leveux, il est mort, hier à cinq heures.

# TRIBUNAUX

## COUR D'ASSISES DU NORD

Les affaires suivantes viennent d'être renvoyées devant les assises du mois de février prochain qui seront présidées par M. Bosquet:

Coups suivis de mort sans intention de la donner: Warym, Henri-Léon, 25 ans, né et demeurant à Blaringhem. — Coups et blessures ayant entraîné la perte d'un œil: Dansette Pierre-Joseph, 47 ans, tisserand, né et demeurant à Roubaix. — Vol qualifié: Lemat, Joseph-Hippolyte, 22 ans, né à Paris, sans profession ni domicile.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du 26 décembre*

Présidence de M. MARTIN, vice-président

**Condamnations diverses.** — Arthur Leroy, à Lille, coups, 1 mois; Victor Mocier, écolier à Comines, vol, remis aux parents (père civilement responsable); Emile Baus, à Lomme, blessures par imprudence (remis au 6 février); Emile Deryck, à Tourcoing, abus de confiance, 4 mois avec sursis et 25 francs d'amende; Maria Laheyne, à Hellemmes, vol, 3 mois; Henri Roger, sans domicile, vol, 3 mois par défaut.

Auguste Vandembam, à Armentières, bris et ivresse, 1 mois et 50 fr. d'amende, par défaut; Arthur Minberghe, à Roubaix, vol, 1 an par défaut; Beaucamps, 8 mois par défaut pour vol et expulsion.

# LILLE

## A l'« Echo du Nord »

Est il vrai que MM. Alf. Thiriez, Em. Le Blan, D. Deblock et Edmond Faucheux, tous réactionnaires de première marque et récemment décorés de la Légion d'honneur, soient actuellement, grâce à l'entremise de M. Dubar, parmi les plus gros actionnaires de la *République française* journal de M. Méline, président du conseil?

## ECOLES EN FEU

**Rue de la Deûle**

Hier, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, M. Clause, gardien-chef de la maison d'arrêt aperçut une épaisse fumée sortant du bâtiment occupé par l'école maternelle et l'école communale de garçons de la rue de la Deûle.

L'école maternelle se trouve au rez-de-chaussée, et au 1er étage se trouvent cinq classes de garçons. Une sixième classe se trouve dans une partie neuve du bâtiment, au-dessus des appartements du directeur de l'école.

M. Clause s'empressa de prévenir M. Caudrelier, directeur, qui se trouvait dans la 2e classe, royant à un feu de cheminée, M. Caudrelier fit fermer la clef du poele, mais au même instant une grande partie du plafond s'écroulait dans la classe. Un seul enfant a été atteint à la joue, mais sa blessure est sans gravité.

L'incendie prenait alors de grandes proportions. Les élèves criaient et se bousculaient. Nous aurions certainement plusieurs accidents à déplorer sans la présence d'esprit et le sang froid de M. Caudrelier et de ses adjoints, qui surent les tranquiliser.

La sortie se fit par l'escalier.

En même temps, Mme Darcq, directrice de l'école maternelle, faisait évacuer ses classes et c'est à grand peine que les institutrices purent tenir rassemblés tous ces petits bambins, qui furent conduits dans une salle d'audience du Palais de justice.

Les pompiers, prévenus par téléphone, se trouvaient dix minutes après sur les lieux du sinistre.

L'incendie, cependant, avait fait des progrès rapides et gagnait le grenier de la maison voisine qui est adossée au Conservatoire. Aussitôt l'arrivée des pompiers, les deux pompes à vapeur furent mises en batterie, l'une en face des écoles académiques, l'autre près de la Deûle. Des jets d'eau puissants furent lancés sur l'immeuble incendié.

Malgré la promptitude des secours et le dévouement de tous, le feu continuait à progresser: tout le premier étage était en flammes, et l'on craignait pour le Conservatoire.

Enfin, après de multiples efforts, l'incendie put être circonscrit et tout danger écarté pour les immeubles voisins.

Les appartements de M. Caudrelier et la 6e classe, située dans la partie neuve du bâtiment ont seuls été préservés du feu.

Le rez-de-chaussée comprenant les classes enfantines, n'a pas eu à souffrir par le feu mais l'eau les a considérablement endommagés.

Au 1er étage, on n'a pu sauver que le mobilier d'une seule classe. Tout le mobilier scolaire des autres classes a été détruit par les flammes.

La cause de l'incendie est due à un tuyau de poêle conduisant à la cheminée et qui, sans doute trop chauffé, a communiqué le feu aux solives du grenier.

Les dégâts sont évalués à soixante mille francs environ.

Le service d'ordre était assuré par un peloton de chasseurs à cheval des soldats du 16e chasseurs, de garde à la prison, un piquet du 43e, une escouade d'agents et des gendarmes.

Sur les lieux du sinistre, nous avons remarqué MM. Debierre et Delesalle, adjoints au maire, M. le commandant Druez, M. Vivier des Vallons, commissaire central, plusieurs magistrats, etc.

Il n'y a, heureusement, aucun accident de personne à signaler, et ce n'est la légère blessure reçue par un élève, et dont nous parlons plus haut.

***

Par suite de cet incendie, les élèves de l'école maternelle dirigée par Mlle Darcq, seront reçus, dès lundi matin, à 8 h. 1/2, dans la partie du local disponible de l'école de filles, quai de la Basse Deûle, 15.

Les élèves de l'école de garçons, dirigée par M. Caudrelier, se réuniront le même jour et à la même heure dans la salle du Conservatoire, place du Concert. Ils seront de là, dirigés sur le local qui leur sera provisoirement affecté.

## BONNE CONFRATERNITÉ

La *Dépêche* se plaint qu'en insérant la pétition adressée à M. le Préfet du Nord, par un groupe de petits commerçants, relativement à l'attelage des chiens, nous ayons volontairement omis de citer un passage où il était question d'articles publiés dans ses colonnes et dans celles de l'*Echo*.

En voyant dans cette suppression un acte de mauvaise confraternité, la *Dépêche* se trompe. Nous n'avons pas voulu l'ignorer — pas plus elle, que l'*Echo*. Ce serait par trop mesquin. Mais nous avons pensé que ces citations pouvaient être supprimées sans préjudice pour les pétitionnaires.

Si nous sommes, au *Réveil*, ménagers de l'espace dont nous disposons, c'est qu'hélas! nous n'avons pas encore six pages comme la *Dépêche* ni les proportions effeilennes de l'*Echo*.

Pauvreté n'est pas vice...

Après ça nous invitons poliment la *Dépêche*, à nous dire où, quand et comment nous avons tronqué les citations que nous avons fournies à nos lecteurs.

Pas plus qu'à nul autre, nous ne permettrons à la *Dépêche* de nous taxer de mauvaise foi.

*Compagnie des tramways du Nord*

Ce service réserve au public la plus imprévue surprise: la GRATUITÉ ABSOLUE DES TRAMWAYS A LILLE.

Cette mesure résultant d'une ingénieuse combinaison, que nous exposerons sous peu à nos lecteurs, sera prochainement appliquée à quelques lignes, et, en peu de mois, étendue à l'ensemble du réseau.

*Parti Ouvrier. — Section lilloise*

Une manifestation organisée en l'honneur du citoyen Holgard, membre du parti ouvrier d'Hellemmes, mort avant la victoire, aura lieu dans cette commune, aujourd'hui dimanche 27 décembre, à deux heures du soir.

Nous invitons tous les membres de la section à y assister, prouvant ainsi aux amis d'Hellemmes, la fraternité existant entre toutes les sections du Parti ouvrier.

Le rendez-vous est fixé, aujourd'hui 29 décembre, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, à la Maison du Peuple, pour se rendre en corps à Hellemmes.

Nous comptons que tous les membres de la section se feront un devoir d'y assister.

*Cours municipal de chauffeurs*

La commission d'examens des candidats au diplôme d'aptitude de chauffeur-conducteur et au certificat de capacité de chauffeur, a été réunie les 13 et 20 décembre courant, pour procéder aux examens.

Elle était composée de MM. Assélin, ingénieur au corps des mines, membre de la Société des sciences; Lelbecque, ingénieur des ateliers de chemin de fer du Nord, à Hellemmes; Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des sciences; Payet, ingénieur des manufactures de l'Etat; et Lefèvre, contrôleur principal des mines professeur des cours.

Vingt et un candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, Quatorze ont été admis, qui sont MM. 1. Marcy Edouard; 2. Provost Augustin; 3. Favier Edmond-Désiré; 4. Bastien Paul; 5. Gouillard Alfred; 6. Kieken Emile; 8. Boulemann Julien; 8. Billaux Georges; 9. Stoepel Charles; 10. Poutrel Oscar; 11. Anna Henri; 12. Belval Jules, 13. Bompain Arthur; 14. Lambrect Noël.

Les deux premiers ont obtenu chacun la note 18, sur l'avis de la commission, il leur sera décerné deux médailles d'argent et deux livrets de caisse d'épargne de 50 et de 40 francs. Les candidats ce et 4e, qui ont obtenu respectivement les notes 17 3/4 et 17 1/2, recevront chacun une médaille de bronze.

Vingt-huit candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité. 18 ont été admis, ce sont: MM. 1° Bricout Clovis, 2° Delcourt Herment, 3° Maniez Jérémie, 4° Deverly Adolphe, 5° Goze Julien, 6° Mathon Charles, 7° Hochedez Henri, 8° Blomart Gaston, 9° Thierens Jean, 10° Delhaye Cyrille, 11° Fontaine Jules, 12° Goujon Edouard, 13° Destombes Gustave, 14° Castellain Alcéric, 15 Delbo 6 Arsène, 16° Taupin Eugène, 17° Lesage Jules, 18° Vandenbruden Alphonse.

Le nombre des auditeurs du cours de chauffeurs s'est élevé en 1896 à 124, en augmentation de 4 sur celui de 1895.

Les examens de cette année témoignent, de la part des candidats, d'une assiduité et d'efforts particulièrement méritoires qui sont la meilleure preuve de l'utilité qu'ils reconnaissent à l'enseignement éminemment pratique qui leur est donné.

*Election de Dunkerque*

Voici la 2e liste de souscription recueillie par le Comité fédéral pour l'élection de Dunkerque:

2e Liste

Rassel à Escaudœuvres, 2 fr. — Section de Fretin, 4 fr. — Section de Dorignies (2e versement) 2 fr. 50. — Section de Roncheln, 10 fr. — Total, 18 fr. 50. — Ire liste, 68, 85. — Total général, 87 fr. 35.

*Mort subite*

Bonnet François, âgé de 55 ans, cisailleur, a été trouvé mort, hier matin, dans la chambre qu'il occupait au 3e étage du boulevard de l'Usine.

M. le docteur Manié, appelé à examiner le cadavre, a conclu que la mort avait été occasionnée par une congestion cérébrale.

*Chauffoirs publics*

Le nombre de malheureux sans asile et sans pain qui se réfugient dans les chauffoirs publics, augmentant tous les jours, l'administration a jugé nécessaire d'installer les chauffoirs de Saint-André, Saint Sauveur et de Wazemmes dans des locaux plus spacieux et répondant davantage aux règles de l'hygiène.

Le chauffoir public de Saint-Sauveur est transféré rue Saint-Sauveur, ancienne école maternelle, près de l'église incendiée.

Le chauffoir de Wazemmes est transféré place Déliot, à Moulins-Lille.

Celui de Saint-André est transféré sur l'Esplanade, poste des pompiers.

*Distinction honorifique*

Nous apprenons avec plaisir que le sympathique et dévoué vice-président du bureau de bienfaisance, M. Titren, vient de recevoir la décoration de Léopold.

Nous sommes heureux de profiter de cette circonstance pour adresser nos plus vives félicitations à M. Titren, dont le zèle au bureau de bienfaisance est connu de tous.

Outre les qualités administratives que possède M. Titren, le vice président du bureau de bienfaisance est un cœur généreux aux idées larges.

C'est sur sa proposition que les secours à domicile ont été inaugurés à Lille: distribution de pain, charbon, paille, etc.

Il est à désirer que tous les membres de l'administration des hospices soient animés du même sentiment que M. Titren: rechercher toujours l'amélioration du sort des malheureux.

Etrennes utiles, fantaisies, jouets: GALERIES LILLOISES, 45, 47, 49, rue Nationale.

*La misère*

On a retiré du canal de la Deûle, près de l'écluse de la Barre, hier vers midi, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 50 ans environ.

On a trouvé dans une de ses poches, un reçu au nom de Prevost, et sur la berge se trouvait une casquette dans laquelle se trouvait une quittance de loyer au même nom.

Il résulte de l'enquête que le noyé est un marchand de pommes de terre frites, nommé Prévost, qui demeurait boulevard Victor Hugo, cour Descamps.

Cet homme se trouvait dans une misère noire. C'est sans doute ce qui l'aura déterminé à se donner la mort.

*Faculté de médecine*

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 24 décembre 1896, des concours s'ouvriront le 26 juillet 1897 devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille:

1. Pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

2. Pour un emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie de ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture de chacun desdits concours.

*Maison du Peuple*

Dimanche 27 décembre, poule de volailles au jeu de piquet et de billard-labyrinthe.

## MENUS FAITS

**Sans asile.** — La nuit dernière, 57 hommes sans travail ont logé à l'asile de nuit, 4 femmes sans ressources ont été logées en ville par billets de logement.

**Rixe.** — Procès verbal a été dressé contre Clovis Derachinois, rue d'Antin, 11, pour rixe.

**Feu de cheminée.** — Hier matin, vers 11 heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Bladeau, propriétaire, rue de Tenremonde, 18. Il a été éteint rapidement et sans dégâts. Les pompiers du poste de la rue de la Halloterie se sont rendus sur les lieux.

## LE DÉSESPOIR DU POÈTE

Bois que j'aime adieu je succombe,
Votre deuil me prédit mon sort.
Et dans chaque feuille qui tombe
Je vois un présage de mort.

(Jean Millevoye).

Le fait est qu'à cette époque on guérissait difficilement les rhumes, bronchites, l'asthme, les toux rebelles, coqueluches, etc. Aujourd'hui on les guérit toujours avec le SIROP de LORET. Essayez donc de tousser et prenez aussitôt le SIROP de LORET: vous constaterez une guérison nouvelle! 1/2 fl. 1 fr. 75. Entier 3 fr.

## Théâtres, Fêtes et Concerts

**Grand Théâtre de Lille**
(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. 0/0. — Rideau à 5 h. 1/2.

Dimanche 27 — Spectacle extraordinaire — Deux immenses succès: LA PORTEUSE DE PAIN et CHARLES VI.

Lundi 28. — Deux premières représentations (reprises): ROGER LA HONTE et la PRINCESSE DES CANARIES.

Mardi 29. — Représentation de M. Dereims, 1er tenor de l'Opéra.

On demande des machinistes et des aides-machinistes, au Grand-Théâtre. — S'adresser à la Direction.

**Théâtre-Concert des Variétés**

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

**Bataille de Champigny**

(*Place de la République*)

Exposition du chef-d'œuvre de feu Alphonse de Neuville: *Le Four à chaux*, épisode de la bataille de Champigny (2 décembre 1870), tous les jours, de 10 heures du matin à 8 heures du soir. Dimanches, lundis et fêtes jusqu'à 9 h. du soir. ENTRÉE, 50 CENTIMES.

**Grand Concert**

Le cercle le «Progrès Républicain», rue Léon Gambetta, 197, organise pour ce soir dimanche un grand concert suivi de bal, avec la gracieux concours du Club Fin de Siècle

Il prie les membres des cercles réformistes d'y assister avec leur famille.

Ouverture des portes à 7 heures. — Entrée: 0,50 centimes.

**Une tombola**

Voici les numéros gagnants de la tombola organisée par la Société protectrice des Ecoles communales du quartier de Vauban:

162. 248. 570. 615. 780. 788. 970. 1144. 1195. 1340. 1406. 1442. 1562. 1741. 1922. 2187. 2194. 2223. 2413. 2474. 2944. 2718. 2789. 2816. 2825. 2888. 2890. 2933. 3011. 3076. 3077. 3089. 3218. 3249. 3377. 3504. 3654. 3660. 3690. 3781. 3889. 4456. 4078. 4318. 4323. 4507. 4548. 4574. 4607. 5496. 5202. 5237. 5362. 5383. 5460. 5465. 5517. 5607. 5609. 5799. 5805. 5900.